

Association...



CR du café citoyen du 10 janvier 2025 Au LIP nouveau

Présents : Jean-Claude, Noortje, Mireille, Daniel G, Daniel T, Noémie, Sabine, Muriel, Thierry, Gérard, Laura

Collectif des Collines

L'organisation de la balade du dimanche 19 janvier est précisée par Laura. Rendez-vous 10 h au parking de la salle socio-culturelle à Cazan pour ne pas encombrer le parking du U. Thierry déclare l'événement à l'assurance. Des affiches à coller à Alleins et Mallemort sont données (*affichage fait*) La marche se fera en 3 groupes : plus rapide mené par Laura, moyen mené par Thierry Platon et fin de marche par Thierry Mouly. On attend tout le monde sur le site du projet pour présenter à tous (à l'aide d'un micro si nécessaire) les conséquences de ce projet porté par Silversun. Les associations mobilisées et non politiques prendront également la parole. Un interview de BFM TV est prévu . ICI Provence est également prévenu. Il est convenu de mettre en avant les projets vertueux comme celui porté par CVE (Changeons notre Vision de l'Energie) sur l'ancienne décharge à Mallemort. Ne pas se montrer opposés à tout projet d'installation de PV qui produit une énergie renouvelable mais promouvoir les projets en toiture, en ombrière, ou sur terrains dégradés. Notre assurance sera informée par Thierry.

Maison de santé

Les plans de la maison de Santé sont visualisés et les remarques et questions préparées par Anne, Thierry et Muriel sont présentées. Un rendez-vous a été demandé auprès de M. Pignet (élu aux commerces) pour lui faire part de nos remarques et questions (dont incohérences sur les plans) Sans retour de sa part nous contacterons les architectes directement.

Piboulon

Thierry a contacté la LPO (Auban Galvin) qui pour l'instant ne souhaite pas se joindre à nous pour une visite du site et ne souhaite pas intégrer de correction dans le dossier en cours. Il est intéressée par le travail proposé sur les panneaux Contact avec Génopé, bureau facilitateur de démarches participatives : Thierry a raconté l'histoire du Piboulon et fait part des difficultés avec la Commune.

Exposition des 2 canaux à Sénas

On démonte le lundi 13 janvier à partir de 10h.
Sont partants : Noortje, Daniel G, Anne, Thierry, Muriel.
Rendez-vous à la gare de Sénas à 10h.

Soutien aux Collégiens

Le LIP demande si cette action sera directement portée par La Parole aux Citoyens ou par le LIP. Sur les 5 bénévoles, 3 sont à l'association. Muriel proposera à Nathalie et Véronique que le Soutien aux Collégiens soit porté par la Parole aux Citoyens en acceptant que les mineurs et les bénévoles qui le souhaitent soient inscrits gratuitement à l'association. Pour cela il faudra soumettre au vote cette proposition lors de l'AG du vendredi 28 février (la réservation de la salle Dany a été confirmée)

PAT (Projet Alimentaire Territorial)

L'association a participé à toutes les réunions depuis le lancement du PAT de la commune à l'automne 2021.

Ce travail commun s'est concrétisé par l'application de la loi Egalim à la restauration communale (bio et local), par la création du marché des producteurs (un peu en perdition) et par la création de l'association Incroyables Comestibles (en sommeil actuellement).

Nous sommes invités le jeudi 23 janvier de 10h à 12h en mairie avec l'ordre du jour :

ODJ:

- Bilans des actions 2024
- Perspectives et orientations 2025

Nous allons répondre favorablement à cette invitation pour 2 représentants de l'association.

Projet de construction à Lambesc

Sur le texte proposé par l'association Lambesc Est, Thierry propose des modifications pour ne pas remettre en question la démarche ZAN : « artificialisation des terrains » plutôt que « surdensification ». Modification acceptée. Notre association soutiendra la pétition.

Projet Voltalia à Lamanon

Malgré les avis négatifs de la MRAE (Mission Régionale de l'Autorité Environnementale) et de la CNPN (Commission Nationale de la Protection de la Nature) sur le projet porté par Voltalia, le préfet a accordé le permis de construire. Ce parc est en cours d'aménagement et les arbres ont été abattus.

Une vigilance sans faille est nécessaire pour suivre tous les permis de construire et dans ce cas nous n'avons pas vu passer le permis....